

Lettre ouverte aux retraité-e-s de Confignon

Chères citoyennes, chers citoyens de Confignon,

Le **8 mars prochain**, une votation communale déterminera l'avenir de notre commune. Nous serons appelés à nous prononcer **POUR ou CONTRE le Plan localisé de quartier (PLQ) des Cherpines**, tel qu'il a été élaboré par le canton. Le préavis a été approuvé de justesse (8 voix pour, 7 contre et 1 abstention) par le Conseil municipal, assorti de 15 conditions malheureusement non-contraintes. Face à ces incertitudes majeures, un **NON** clair et déterminé s'impose.

Le projet des Cherpines : de quoi s'agit-il ?

Le projet prévoit la construction d'une **véritable ville** dans la plaine de l'Aire, un développement inédit par son ampleur et sa complexité. La première étape, le quartier du Rollet à Plan-les-Ouates, est déjà visible avec ses 11 grues actuellement en activité. Elle ne constitue toutefois qu'un avant-goût du **méga-chantier des Cherpines à venir** encore trois fois plus grand, qui s'étendra jusqu'en 2040. Cette deuxième étape, se développera à 85% sur le territoire de Confignon et prévoit notamment 2'700 logements, soit **sept fois la taille du quartier récent de Saint-Mathieu à Bernex**, et toutes les infrastructures qui vont avec.

Un choc démographique sans précédent

Ce projet entraînera une augmentation massive de la population de Confignon, qui passerait de **4'600 à près de 11'000 habitants** au cours des prochaines décennies. Une telle croissance exercera une pression considérable sur la cohésion sociale et la qualité de vie. Même si ces échéances peuvent sembler lointaines, il est indispensable d'en mesurer dès aujourd'hui les conséquences pour nos enfants et nos petits-enfants.

Des risques financiers majeurs : Endettement, baisse des prestations ou hausse des impôts

Les investissements obligatoires imposés à Confignon sont estimés à **201 millions de francs**, un montant impossible à assumer, même avec les subventionnements prévus. Un PLQ sans financement garanti fait peser un **risque réel de faillite ou de mise sous tutelle** de la commune.

Faute de ressources financières suffisantes, Confignon ne serait plus en mesure de réaliser des projets essentiels pour ses habitants actuels, tels que : le reverdissement de Cressy, la réfection de la place du village ou la construction de **40 logements pour les aînés** dans le quartier de Vuillonnex, prévue à l'horizon 2030.

De plus, le canton conditionne toute aide financière supplémentaire à une **augmentation de l'impôt communal de deux centimes**. Est-il acceptable de faire payer les habitantes et habitants de Confignon pour un **projet imposé par le canton** ?

L'Aire et son vallon en danger ?

Avec l'arrivée annoncée de plus de **10'000 habitants, 2'500 emplois, 1'400 étudiants** et une salle de spectacle en bordure immédiate de l'Aire, peut-on sérieusement prétendre que ce projet n'aura aucun impact sur la rivière et son vallon ? La création d'une ville entière aux abords de l'Aire aura inévitablement des conséquences sur la biodiversité et l'équilibre de cet écosystème fragile. Il faut rappeler que la collectivité a déjà investi **entre 80 et 100 millions de francs** dans la renaturation de l'Aire, un projet unanimement salué et récompensé, notamment par le **Prix du paysage du Conseil de l'Europe** remis le 10 juin 2021. Que deviendront ces espaces naturels avec une telle densité humaine et des constructions si proches ?

Comment sortir de cette situation ?

La seule manière d'obtenir un projet équitable, durable et respectueux de Confignon est de **voter NON** au PLQ des Cherpines **le 8 mars prochain**.

Nos demandes à l'Etat

1. Un **plan de financement transparent, garanti et neutre** pour les habitantes et habitants de Confignon
2. Une **densité raisonnable**, avec des îlots de logements moins compacts et plus respirables
3. Une **intégration paysagère respectueuse**, préservant le vallon de l'Aire et la césure verte
4. Une **mobilité maîtrisée**, adaptée à la capacité réelle du territoire

Comment offrir des logements à nos enfants et petit-enfants ?

Le futur quartier de **Vuillonnex**, prévu aux alentours de 2030 en continuité du village, offrira **180 logements**, dont **40 destinés aux aînés**. Il est essentiel de préserver les réserves financières de la commune afin de réaliser ce quartier de proximité.

Concernant les Cherpines le comité référendaire ne s'oppose pas à la création de logements. Il refuse en revanche un quartier sur densifié, comparable aux quartiers du centre-ville, au détriment de la qualité de vie.

Afin que le canton revoie son projet pour nos enfants et petits-enfants, nous vous invitons à voter

NON AU PLQ DES CHERPINES

LE 8 MARS 2026

Pour le comité de soutien

Jean-Paul Ziegenhagen

Eliane Schneeberger

Yvette Tornare